

échanges

Bulletin de l'Association Départementale
pour l'Accueil des Gens du Voyage (ADAGV 79)



N°29 - Janvier 2025

Éditorial, Le mot du président

2025!

A vous toutes et tous,
Elu·es et responsables des
services,
sympathisant·es et adhérent·es,
le président et les membres du
conseil d'administration
d'ADAGV 79
vous présentent leurs meilleurs
vœux.

L'année 2024 se terminait sous de bons augures : les aires de Melle et Chauray avaient réouvert leurs portes aux voyageurs et on nous annonçait la révision du Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage. Il était temps car il s'agit là d'un plan de route indispensable tant pour les collectivités que pour les usagers. Ajoutons les avancées, modestes, mais avancées quand même, concernant les projets de terrains familiaux locatifs sur l'AGGLO2B et la CAN. Mais force est de constater que ces projets d'habitat, au coût conséquent nous le savons tous, dans un temps où le budget national impose de la rigueur aux collectivités, ne sont pas encore assez nombreux pour répondre aux demandes et aux besoins des familles de voyageurs dont le mode de vie change dans la monde tel qu'il va. Scolarisation, travail, santé, autant de raisons de moins se déplacer et d'arriver à une forme de sédentarisation plusieurs mois de l'année. Julianna, jeune maman Manouche du Niortais, dont vous retrouverez le portrait dans ce journal, illustre cette nouvelle génération de femmes notamment, attachées à leurs traditions mais soucieuses de s'inscrire et d'inscrire leurs enfants dans la marche du monde moderne. Le monde change, les GDV changent... mais les préjugés eux ont la peau dure et notre présence au CORAH ou auprès des jeunes dans les établissements scolaires demeure indispensable pour déconstruire cet antitsiganisme.

Pour terminer saluons en ce début d'année le travail quotidien de nos bénévoles auprès des jeunes scolarisés et de leurs familles, leur présence sur les aires locales afin d'accompagner les familles.

Ténacité et persévérance, notre feuille de route tient en deux mots !

Le président, Guy HAAS

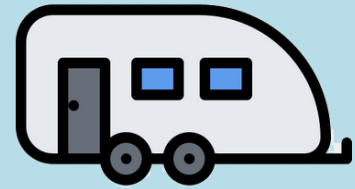
SOMMAIRE

Bulletin de l'ADAGV 79 n°29

Edito et vœux	1
Habitat : nouvelles des aires d'accueil / défenseur des droits	2 à 6
Santé et habitat : des liens de cause à effet	7
Terrains familiaux locatifs dans le 79	8 à 9
Dossier : Aires de grand passage	10 à 11
Portrait de Julianna , jeune femme manouche du niortais	12 à 13
Actualité du CORAH	13
Soutien scolaire : ADAGV 79 présente !	14 à 15
Proposition de loi Retailleau toujours d'actualité	16

HABITAT 79

NOUVELLES DES AIRES D'ACCUEIL



Vers une Mise à jour du Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage

Le **SDAHGV** encore en vigueur couvre la période 2018-2023... Il était donc grand temps d'envisager sa révision pour les 5 ans à venir ! Lors d'une réunion du CASNAV en janvier 2025, nous avons appris par une intervenante du département que le nouveau SDAHGV devrait démarrer cette année, en copilotage Etat/département, associés à un cabinet d'études. A suivre donc !

CHAURAY, la réouverture enfin

A l'été 2024 l'aire de Chauray pouvait enfin ouvrir ses portes après 4 ans de fermeture (suite à la destruction du transformateur et de divers saccages durant la fermeture) et des travaux importants ont été réalisés (près de 450 000 euros en prévisionnel) pour proposer à nouveau 20 emplacements aux familles de voyageurs. L'aire est aujourd'hui entièrement occupée, ce qui n'est pas surprenant compte tenu des réels besoins locaux en matière d'emplacements. Un bémol, quitte à faire des travaux, l'aire aurait mérité un petit coup de rafraîchissement peinture, il reste aussi un souci d'assainissement lié à

des remontées d'odeurs. Lors du conseil municipal du 26 septembre 2023, le Maire de Chauray échangeait avec M. Baloge, Président de la CAN à ce sujet, et il promettait qu'il veillerait « à ce que la Préfecture et les services de la Police Nationale tiennent leur place quant à la tenue de cette aire des gens du voyage. (...) sinon on les abandonnera et ils se débrouilleront et je ne manquerai pas de leur rappeler à chaque fois » Une fois de plus on ne peut que déplorer que la faute de quelques uns impacte sur le plan répressif et discriminatoire une communauté entière .

Saint Gelais, une précarité qui dure

Aujourd'hui encore des familles de voyageurs stationnent sur la zone d'activité du Luc (communes d'Echiré et de St Gelais) zone relevant de la CAN : Le 2 avril 2024, un article sur le site de France info donnait la parole au maire de St Gelais, Gérard Bobineau, qui accepte de longue date leur présence sur la commune. *"Je comprends qu'ils se soient installés ici, car il y a des aires de voyage qui ont fermé. Je sais bien que c'est illégal, on le sait, mais ce sont des êtres humains. Cela fait quarante ans que je vois ces familles : comme on les connaît, ça se passe bien et ils nous respectent. Donc j'ai refusé leur expulsion". "S'ils sont là, c'est qu'il n'y a pas de place pour eux, ni plus ni moins. Ce serait bien que plusieurs communes mettent en place des terrains. Il faudrait que chacun fournisse des efforts au sein de la communauté*

d'agglomération". On ne peut que saluer l'attitude humanitaire de cet élu. Il n'en demeure pas moins qu'une aire d'accueil telle que prévue dans le schéma départemental garantit des services, des conditions sanitaires et une sécurité qui sont le minimum à proposer à des citoyens de droit. Reste aussi l'écueil de l'inscription dans les écoles des enfants résidant sur ces aires illicites. Présente début janvier 2025 lors de la réunion du CASNAV à propos du volet scolarité du nouveau schéma départemental à venir, notre association a proposé qu'un protocole d'inscription scolaire soit mis en place afin que les démarches ne soient pas à géométrie variable selon la mairie et l'école à laquelle on s'adresse et pour assurer au mieux la continuité scolaire pour ces enfants.

Réouverture à Melle

Au dernier trimestre 2024, l'aire d'accueil de Melle réouvrait suite à d'importants travaux. (L'aire avait été saccagée en 2021) C'est la société VAGO qui en assure la gestion . VAGO est une société créée en 2006 au sein du groupe New Deal Concept et qui gère les aires d'accueil des GDV que leur confient les EPCI. Aujourd'hui Vago gère pas moins de 200 aires et 34 aires de grand passage sur le

territoire. Dans le 79, Vago, outre l'aire de Melle, gère celles de St Maixent (qui est à restaurer !) et de la Crèche, aire qui s'apparente de par son type d'occupation à un terrain familial.

Pour le volet social, c'est le CCAS de Melle qui intervient régulièrement sur le terrain ou accueille dans ses locaux les voyageurs implantés sur l'aire. Le 6 décembre

[Melle, suite]

dernier, notre association a pu rencontrer en présence de M. Laurens, directeur général adjoint de la communauté de communes du Mellois, un représentant de VAGO et deux représentantes du CCAS concerné.

L'aire s'organise progressivement, les occupants ayant eu quelques difficultés à se plier au RI, un régisseur devrait entrer en fonction début 2025. Le dialogue entre

intervenants est facilité, les contacts pris avec les accompagnatrices sociales pour nous associer permettront de mener conjointement des projets avec le CCAS.

A noter que notre association a participé en septembre 2024 au forum public annuel du projet de territoire Mellois en Poitou.

► Sur les 34 968 communes répertoriées en France au 1^{er} janvier 2020, 32 787 d'entre elles comptaient moins de 5 000 habitants. En matière d'accueil des gens du voyage, les obligations prévues par la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000, dite loi «Besson», ne s'appliquent qu'aux communes de 5 000 habitants au moins.

Toutefois, les petites communes ne sont pas exonérées de toute obligation en matière d'accueil des gens du voyage. En l'état du droit, les communes de moins de 5 000 habitants sont tenues d'une obligation d'accueil minimal des gens du voyage, qu'il importe de définir et de rappeler. [Source : Gazette des communes oct 2020]

Pour nous
(re)joindre :

06 81 96 48 96

ou

contact@adagv79.fr

Plus d'informations sur
adagv79.fr



Adhésion ;
Individuelle 10€ - Familiale 15€ -
Association/groupe 20€

Merci de l'adresser au trésorier de l'association
Guy Rousseau,
19 rue de Fontenay 79160 Coulonges sur l'Autize

Siège social : Maison des Associations
12 rue Joseph Cugnot 79000 Niort
Courrier : 15 rue du Doignon 79180 Chauray

Aires de niort, revues ad minima

En février 2024, pour répondre à la demande de deux journalistes du Courrier de l'Ouest, nous étions allés sur l'aire illicite avenue de Limoges et sur l'aire d'accueil de la Mineraie. Le 3 février l'article faisait la Une du journal (et nous les en remercions) et proposait une page consacrée aux voyageurs sous le titre « Notre pays c'est la France ». Lors de ces deux visites, des voyageuses avaient raconté leurs préoccupations (scolarité des enfants, travail, permis de conduire), leur besoin d'un lieu de vie licite et confortable, on entendait leur demande d'une rénovation de la Mineraie. S'y exprimait aussi leur souffrance d'être toujours et encore discriminés « On ne veut plus être considérés comme des voleurs de poules, on évolue mais il faut nous donner les chances de pouvoir le faire. »

En mars 2024 nous avons adressé un courrier à M. Brémaud, vice-président de la CAN en charge de la politique de l'habitat et des gens du voyage, suite à une visite que nous venions de faire sur l'aire d'accueil de Noron. Il y était question du changement des robinets des douches (boutons poussoirs peu pratiques et peu économiques), on y abordait aussi l'absence d'extincteurs et de défibrillateurs, et toujours pour la sécurité on signalait la voie unique de circulation qui traverse l'aire au ras des

caravanes et la montée des eaux de la Sèvre lors des crues qui cerne dangereusement la zone. S'y ajoutait le constat que bien des niortais considèrent les alentours de l'aire comme une décharge à ciel ouvert (divers dépôts de chantiers étaient observables) et nous demandions le fait d'avoir accès quelques heures par semaine dans une pièce du local de la régie d'accueil afin d'y faire du soutien scolaire, à la demande forte des familles.

Fin mars, dans un courrier M. Brémaud nous apportait quelques réponses : Pour les robinets, le coût est trop élevé puisqu'il faudrait aussi modifier la tuyauterie. Pour les extincteurs, l'aire est un OIP et non pas un ERP, donc rien d'obligatoire. La circulation sur l'aire ou les dépôts sauvages aux alentours ne dépendent pas de la gestion de l'aire. Et quant au local envisagé pour le soutien scolaire, il est utilisé pour entreposer le nécessaire à l'entretien du site. On nous a aussi rappelé le coût élevé des travaux de réparation sur l'aire de Chauray suite à des dégradations.

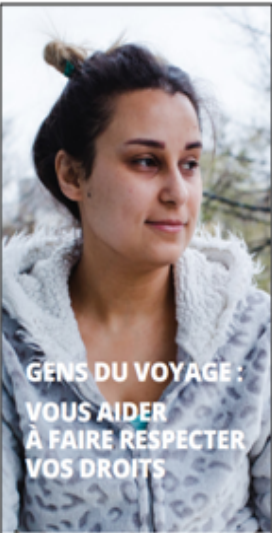
Nous avons alors demandé un RV à M. Brémaud qui nous recevait fin avril . Un temps d'écoute et d'échange intéressant qui a permis à chacun de développer les points abordés dans les courriers et d'en argumenter les contenus.

En septembre dernier on se réunissait à nouveau dans les locaux de la CAN pour aborder les mêmes points et nous avons alors insisté sur la nécessité d'apporter des améliorations sur les aires de la CAN qui ont besoin de rénovation pour s'adapter aux conditions climatiques aggravées (demande d'auvents par ajout aux blocs sanitaires), besoin de changer les robinets des douches, besoin d'un coup de peinture, entretien des espaces verts... Nous proposons aussi d'intégrer les voyageurs à ces réhabilitations, certains ayant des entreprises capables d'assurer ces travaux.

Il a aussi été question d'un local pour assurer un suivi scolaire auprès des enfants, nous proposons faute de local disponible l'installation d'un algeco.

On nous a répondu qu'en juillet le chemin de la Mineraie serait refait, que les WC de la Mineraie avaient été changés (il y avait encore des toilettes à la turque) et que le grillage de clôture de celle d'Aiffres serait rénové.

Nous espérons en 2025 avoir des réponses concrètes à nos remarques et propositions.



**GENS DU VOYAGE :
VOUS AIDER
À FAIRE RESPECTER
VOS DROITS**



Défenseur des droits
Ministère de la Justice

Le Défenseur des droits

Une plaquette du Défenseur des droits est disponible : « Gens du Voyage, vous aider à faire respecter vos droits ». Nous la distribuons lors de nos visites sur les aires du département. La plaquette présente les outils, construits avec les associations de voyageurs, qui visent à les aider à faire respecter leurs droits et faciliter leur recours à l'institution.

Pour répondre au mieux aux besoins des « Gens du voyage », le Défenseur des droits a consulté les associations de voyageurs aux différentes étapes du projet. Grâce à ces échanges, **seize situations fréquentes d'atteintes aux droits ont été identifiées et font l'objet de fiches thématiques.** Les voyageurs y retrouveront pour chaque situation ce que peut faire le Défenseur des droits et les étapes à suivre : à qui s'adresser, les documents à rassembler... On peut retrouver l'ensemble de ces fiches sur ce site :

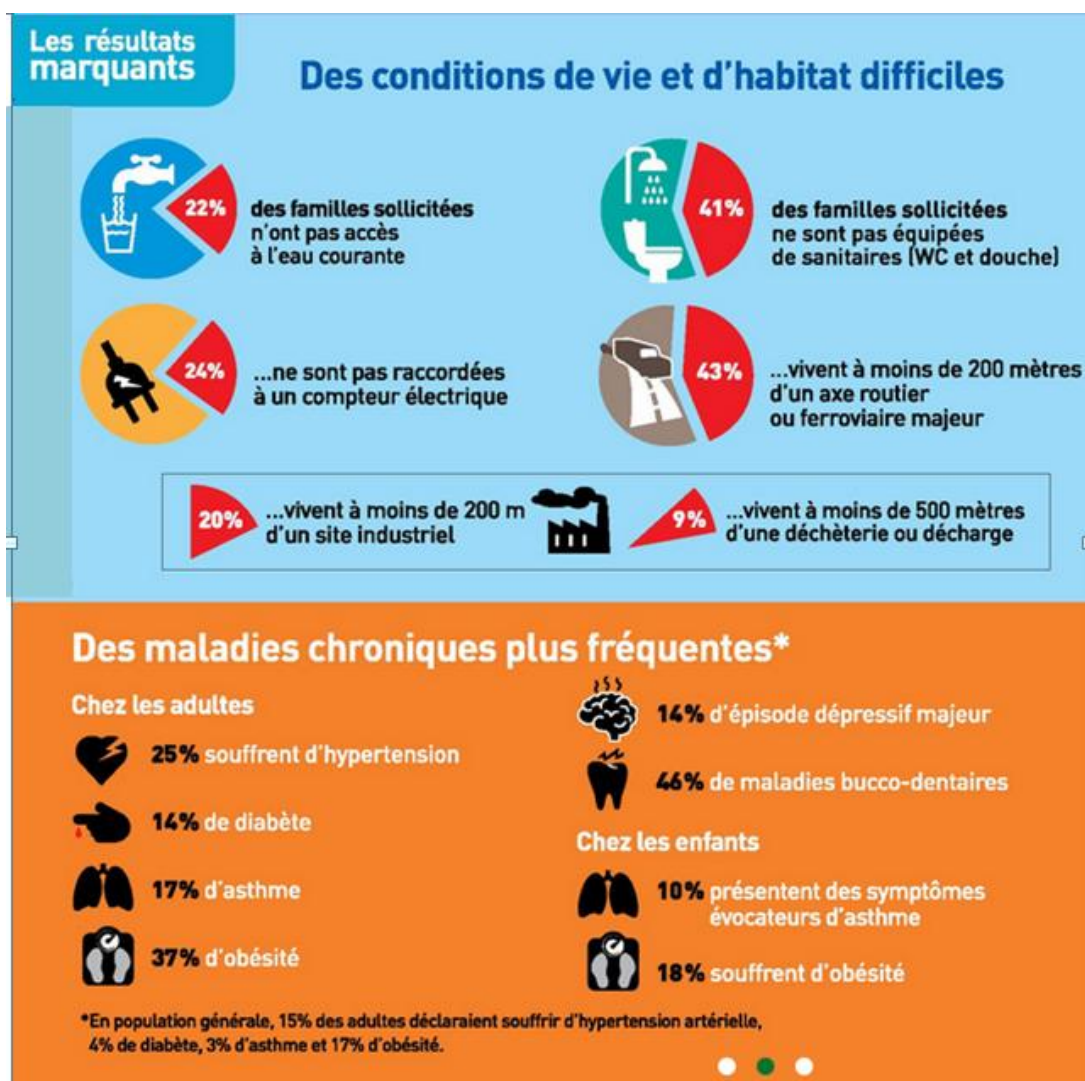
[Défenseur des Droits
https://www.defenseurdesdroits.fr/gens-du-voyage](https://www.defenseurdesdroits.fr/gens-du-voyage)

SANTÉ ET HABITAT :

des liens de cause à effet sans ambiguïté

Première étude sur la santé des gens du voyage en lien avec les conditions de vie et d'habitat : le 20 février 24, le bulletin épidémiologique Hebdomadaire (BEH) publie les principaux résultats de la première étude scientifique relative à la santé et au recours aux soins des

Gens du Voyage en France. Cette enquête d'ampleur a été conduite par Santé Publique France, en partenariat avec la FNASAT-Gens du Voyage, des associations de son réseau, et les personnes concernées. [source Site FNASAT]



Difficultés de recours aux soins et à la prévention

50% des adultes ont dû renoncer à un soin de santé dans l'année contre 25% dans la population générale.

Seulement 24% des enfants de 24 mois sont protégés par la vaccination contre rougeole/oreillons/rubé-ole, contre 90% dans la population générale.

L'étude met en évidence une altération grave, massive de la santé des Gens du voyage, y compris des enfants, très largement déterminée par des conditions de vie et des expositions environnementales défavorables qui leur sont trop souvent imposées par les politiques publiques d'accueil et d'habitat.

Ces constats ne sont pas une fatalité : des pistes d'action existent qui appellent une mobilisation significative dans tous les pans de l'action publique dans une démarche de coopération avec les Gens du voyage, les acteurs de terrain et au besoin la recherche.

TERRAINS FAMILIAUX DANS LE 79 :

Quelques (petites) avancées

SUR AGGLO2B , un délai d'attente supplémentaire

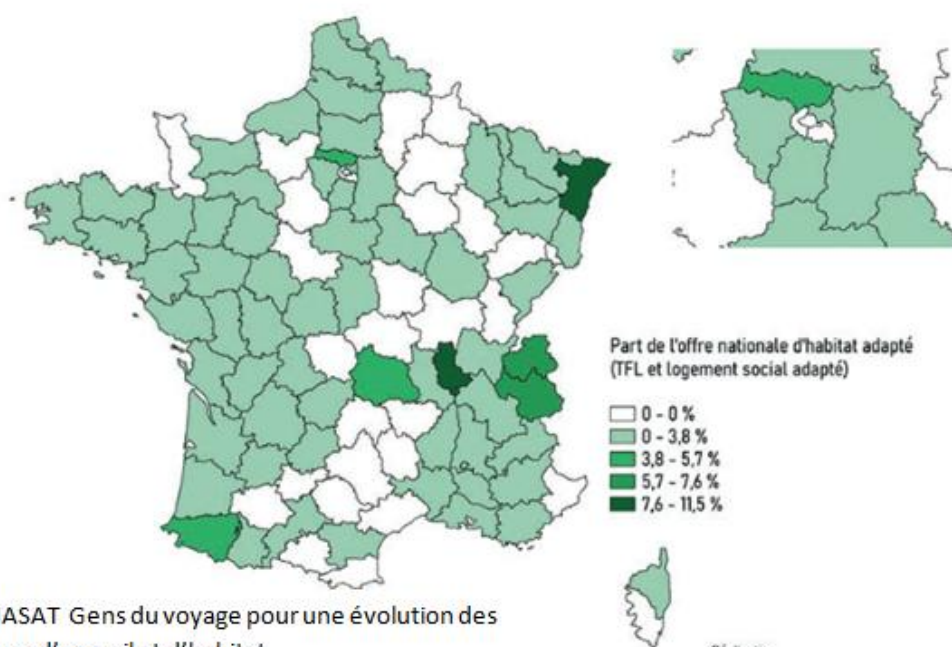
Le 17 mai 2024 se tenait sur AGGLO2B une réunion concernant la création de terrains familiaux sur Cerizay, pilotée par des élus de Cerizay, à laquelle participaient des accompagnateurs du projet , deux familles de voyageurs et deux membres de notre association.

Le projet des terrains familiaux tel que prévu initialement ne répond pas forcément aux besoins des familles et engendre un reste à charge de près de 100 000 euros par terrain pour l'agglomération, non envisageable à ce jour. Serait donc retenue la livraison d'un terrain d'environ 500 m², avec un aménagement réduit (réseaux eau /

électricité / assainissement collectif de préférence), et ce avec l'aval de la DDT. Il semble préférable que dans un premier temps ces terrains soient proposés à la location. Le projet est donc repoussé au dernier trimestre 2025, ce que regrettent les familles qui attendent déjà depuis longtemps.

Le nord du département laisse observer les mêmes besoins que dans le sud : des aires saturées avec une tendance depuis plusieurs années à la sédentarisation volontaire des familles (travail, santé, scolarité...) et, faute d'emplacements disponibles, des occupations illicites sur le territoire .

Une inégale répartition de l'offre publique d'habitat adapté à destination des Gens du voyage



Réalisation
Pôle habitat Fnasat-Gv, décembre 2022

SUR LA CAN, des avancées mais sous réserve de subventions

En mars 2023 une enquête MOUS* avait débuté, dédiée à l'accompagnement des Gens du Voyage dans leur projet d'Habitat individuel/sédentarisation sur la CAN. [***La Maîtrise d'œuvre Urbaine et Sociale a pour objectif de promouvoir l'accès au logement des personnes et familles défavorisées.**] Cette enquête prendra fin en mars 2025. Une nouvelle réunion du COPIL s'est tenue le 16 octobre dernier pour faire le point sur les avancées et les mises en oeuvres opérationnelles.

Dans le 79, le Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens Du Voyage pour la période 2018-2023 préconisait l'optimisation de l'utilisation des aires d'accueil existantes : il s'agit de favoriser la rotation sur un espace d'accueil où des familles sont en voie de sédentarisation comme on peut l'observer sur l'ensemble du territoire. Ce schéma prévoyait aussi la création a minima d'un terrain familial pour des familles partiellement sédentarisées, mais ne précisait pas le nombre de places. Actuellement, les propositions de projets d'aménagement sur la CAN s'orientent vers 5 terrains familiaux locatifs sur la commune de St Gelais sur une parcelle de 10 000m² , en deux phases de travaux, ce qui répondrait au besoin de 5 familles. Le

terrain envisagé se situe près d'une départementale très fréquentée, l'accès est donc à aménager et surtout à sécuriser. C'est ce que William Acker nomme « un lieu relégué » dans son excellent et indispensable ouvrage « Où sont les gens du voyage » paru en 2022 où il développe sa thèse de racisme environnemental à l'égard des GDV. Serait aussi au programme un terrain locatif public sur Echiré pour 10 familles, sur l'actuelle aire de petit passage, le maire ne souhaitant pas dépasser ce quota. Il conviendrait d'aménager une voie entre le site et le bourg. Le principe du TLP est peu développé en France, mais les locataires peuvent avec dérogation de la CAF accéder à une allocation logement... mais le TLP n'est pas prescriptible dans le SDAHGV ! Le modèle économique proposé pour la réalisation de ces projets repose sur des subventions (Etat, CAF 79, CAN), des loyers-redevances, des frais de gestions, des emprunts auprès de la banque des territoires. Il a clairement été précisé en début de réunion que les propositions sont émises sous réserve des subventions de l'Etat, donc à voir. Rappelons qu'à ce jour les familles qui pourraient bénéficier de ces terrains familiaux ne sont pas désignées.



LE DOSSIER :

LES AIRES DE GRAND PASSAGE

Le schéma départemental 79 d'accueil et d'habitat des gens du voyage (2018-2023, toujours en cours) prévoit 2 aires de grand passage. Ces espaces de stationnement se distinguent des aires d'accueil et répondent à des besoins spécifiques. Aussi, les aires de grands passages (telles que définies dans le décret du 5 mars 2019) « *n'ont pas vocation à se substituer aux aires d'accueil ni aux terrains familiaux* » . [Sources : Site légifrance Décret n° 2019-171 du 5 mars 2019 relatif aux aires de grand passage/ Maire info, mars 24]

En quoi ça consiste ?

Une aire de grand passage est un équipement de service public spécialement aménagé pour le stationnement et l'accueil des gens du voyage se déplaçant collectivement à l'occasion des rassemblements traditionnels ou occasionnels, à vocation religieuse ou laïque.

La surface d'une aire de grand passage est d'au moins quatre hectares (sauf dérogation préfectorale si besoin). Le terrain de l'aire de grand passage dispose d'un sol stabilisé adapté à la saison d'utilisation définie par le schéma départemental et restant porteur et carrossable en cas d'intempérie, terrain dont la pente permet d'assurer le stationnement sûr des caravanes. L'aire de grand passage comprend au moins :

un accès routier permettant une circulation appropriée ainsi que l'intervention des secours et une desserte interne, une alimentation en eau potable et une bouche à incendie, une installation d'alimentation électrique sécurisée, un éclairage public, un dispositif de recueil des eaux usées, des bennes pour les ordures ménagères...

Chaque aire de grand passage est soumise à un règlement intérieur. Le droit d'usage et la tarification des prestations sont calculés par caravane double essieu. (forfait hebdomadaire possible, dépôt de garantie possible aussi) Le séjour du groupe sur l'aire est subordonné à la signature d'une convention d'occupation temporaire entre la commune ou l'établissement public de coopération intercommunale et les preneurs ou leurs représentants



Aire de grand passage de

Niort (Janv 2025)

En Nouvelle Aquitaine , une nouvelle aire de GP à Mérignac

Dans le quotidien Sud-Ouest du 2/08/ 21 on pouvait lire que « pour les aires de grand passage (plus légères en équipement, mais d'une capacité de 200 caravanes pour des séjours ne dépassant pas deux semaines), le retard est vertigineux. Sur un objectif de 7 190 places, seules 3 960 sont en service et 3 230 sont encore à l'état de projets... Pour les seules aires de grand passage, 45 % des

objectifs des schémas départementaux n'étaient donc pas réalisés. » Une avancée est à noter, le 6 mai dernier ouvrait une aire de grand passage à Mérignac , elle permet d'accueillir jusqu'à 200 caravanes. Les travaux d'aménagement ont coûté entre 3 et 4 millions d'euros à Bordeaux Mérignac Métropole.

Dans le 79

Les Deux-Sèvres, conformément au schéma départemental, mettent à disposition des voyageurs deux aires de Grand-passage.

L'Aire de grand passage de Parthenay a ouvert en 2001. Elle propose six emplacements de trois caravanes, soit 18 places, ainsi qu'une salle pour les activités et les actions d'information et de socialisation.

Sur la CAN, depuis 2007, une aire de grand passage à proximité de la ZAE Mendès-France. (photo ci-dessous) Elle peut accueillir jusqu'à 200 caravanes pour une durée n'excédant pas 10 jours. Sur le site Niort Agglo on peut lire « qu'une avance sur consommation d'eau (230 euros) et frais de

collecte des déchets (150 euros) est demandée avant l'installation sur l'aire. Le local d'accueil situé à l'entrée de l'aire est ouvert de 9h à 18h. » Depuis plusieurs années, une famille occupe les lieux en permanence (avec signature d'une convention nous a-t-on précisé). On ne peut que regretter que cette opportunité de résidence ne soit pas ouverte à d'autres voyageurs, qui, faute de places dans les aires locales campent ici ou là illicitement. L'accès à cette aire de grand passage leur permettrait de vivre dans des conditions d'hygiène et de confort relatif, ce qui est le minimum à attendre à l'endroit de citoyens.



PORTRAIT : Etre une jeune femme manouche en 2025 dans le niortais, Giulianna nous raconte

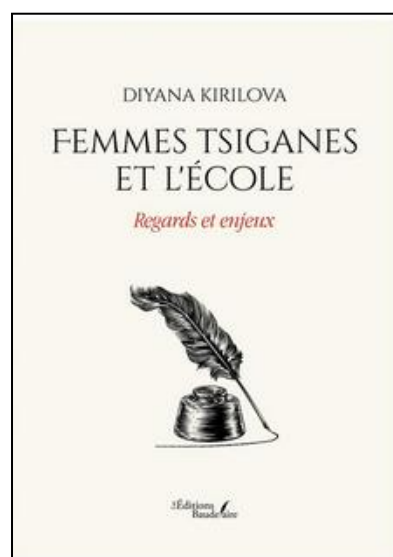
Dans notre association nous connaissons Giulianna depuis plusieurs années et nous souhaitons lui ouvrir nos pages car elle est représentative d'une nouvelle génération de voyageuses , ancrée dans sa culture mais pleinement ouverte au monde moderne, soucieuse d'émancipation et de réussite. A elle la parole !

« J'ai 26 ans, je vis dans le niortais d'où ma famille maternelle est originaire, je suis maman d'une petite fille de 4 ans dont je suis très fière et que j'élève seule. Ma fille est allée à l'école dès l'âge de 2ans et demi, j'y tenais beaucoup. Moi, je suis peu allée à l'école, je manquais beaucoup, j'aimais me promener près des écoles et imaginer que j'y allais. C'est important l'école, j'ai compris très tôt que de ne pas y aller me différenciait des autres, et que si j'avais vraiment suivi une scolarité j'aurais même pu obtenir au moins le brevet, c'est sûr ma vie n'aurait pas été la même. Mais j'étais d'une famille nombreuse, nous étions 6 enfants, mon père avait peur de ne pas y arriver, il pensait que cela aurait été trop compliqué, l'école n'était pas la priorité. C'est pour ça que je tiens à accompagner ma fille dans sa scolarité.

J'ai travaillé dès l'âge de 17ans, je faisais les saisons, les vendanges, le maïs à castrer, ramasser les cocos à Paimpol, les oignons... Ma famille était très modeste et j'avais envie d'être comme les autres,

j'étais déjà très coquette, je le suis encore mais aujourd'hui je me débrouille dans mes achats , je chine pas mal pour ma fille et moi!

Depuis que ma fille a 3 ans je n'ai plus allocations familiales, et voilà un peu plus d'un an que je fais des petits boulots intérimaires dans des établissements scolaires (garderie, entretien, cantine). J'aimerais un travail plus stable, au moins sur la durée de l'année scolaire, de septembre à mai ce serait idéal, mais c'est difficile de voyager et d'avoir un travail dans la durée, de s'engager dans un contrat long.



Je vis en caravane, nous avons une caravane qui sert de chambre pour ma fille et moi, une autre plus petite pour la cuisine. On a bien sûr l'eau courante, le chauffage, une machine à laver, c'est bien plus facile que pour les générations d'avant ! J'ai déjà fait une demande de logement social, mais en fait je suis très partagée, je n'ai pas vraiment envie de renoncer à cette partie de ma culture. J'aime la vie des voyageurs, ensemble, on s'y sent en sécurité, on sait que la famille est là, qu'on peut compter les uns sur les autres.

Je pense que mes journées sont semblables à celles des sédentaires : les jours où je travaille, je me lève, je me

prépare et je prépare ma fille, je l'accompagne à l'école, je vais au travail. Et en fin de journée je passe la chercher à l'école, on fait des courses, on mange, je m'occupe de ma fille, voilà !

Je m'intéresse aussi à la vie politique française, un minimum, aux informations,, je me sens concernée par ce qui se passe. Je suis aussi « connectée » avec les nouvelles technologies, pas trop sur les réseaux. Mais les jeunes voyageurs sont contaminés comme les sédentaires, ils veulent tous être « influenceurs » !!!

Ce que j'attends de la vie ? avoir la paix dans la vie ! »

Actualité : le CORAH 79, un outil contre les discriminations

Notre association participe aux réunions du CORAH des Deux-Sèvres. Il s'agit du Comité Opérationnel de Lutte contre le Racisme, l'Antitsiganisme, l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBT, piloté par la préfecture et mis en place à la rentrée 2023-2024.

Ce comité, réuni 4 fois au cours de cette année scolaire 2023-2024 a permis de développer et financer 7 projets pour la somme de 17 000 euros.

Ces 7 projets répondaient aux 3 axes définis préalablement :

Axe 1 mieux lutter contre le racisme et l'antisémitisme,

Axe 2 : la haine anti LGBTQ+ : former, sensibiliser et protéger,

Axe 3 : Œuvrer de façon pérenne contre le cyberharcèlement.

L'ADAGV79 a participé à ces 4 réunions puisque les 3 axes s'intègrent dans l'objet même de l'association. Aux côtés des associations et des 7 projets retenus, l'ADAGV79 coparticipera aux actions menées notamment à l'attention des Voyageurs.

SOUTIEN SCOLAIRE : ADAGV79 présente !

L 'aide scolaire sur le niortais souffre d'un manque de local dédié à cette fonction sur les aires, aussi le soutien s'est effectué dans les médiathèques de Niort et Chauray, en caravane ou au domicile d'une bénévole. Deux bénévoles interviennent, Agnès et Fabienne (75 heures). Quand le soutien se déroule ailleurs que sur une aire, les bénévoles vont chercher et raccompagnent les enfants. 12 enfants ont bénéficié de ce soutien, certains régulièrement, d'autres plus occasionnellement

En Février, une salle nous a été proposée au sein du local de la conférence st Vincent de Paul et nous remercions Madame Geneviève Vilain- Lepage pour cette proposition. L'emplacement nous a paru intéressant pour

Aide scolaire à l 'école du bois des champs à Benet par Sylvette (57Heures)

Un enfant manque beaucoup n'a pas les pré-requis du CP, nous sommes inquiètes pour son avenir. Une petite est scolarisée depuis

proposer du soutien scolaire à ceux de l'aire de NORON. Nous y sommes peu allés car les élèves qui semblaient très motivés au départ, n'ont pas fait preuve d'une grande assiduité .

En Mai, le Maire de St Gelais a proposé une salle proche de l'école et nous l'en remercions car cela facilite notre intervention, nous nous en réjouissons. Mais à la rentrée la scolarisation des enfants pouvant bénéficier de cette salle s'est avérée difficile et l'accident récent d'une bénévole, Fabienne, qui ne peut plus conduire, va retarder la mise en place de l 'aide aux devoirs sur ce secteur. Dès la 3ème semaine de janvier 2025 nous pensons pouvoir fonctionner de manière régulière.

septembre sans aide dans sa classe, son grand frère comble son retard mais il est resté longtemps très passif et fatigable. Quatre enfants sont suivis dans cette école. Une petite nouvelle vient d'arriver au moment où nous publions ce journal.

Nous avons réalisé des boîtes à livres et à jeux que nous souhaitons laisser sur les aires, mais pour l'instant, sans local, cela nous semble difficile. Nous remercions à cette occasion la médiathèque de Niort qui nous a fait don de livres qui devaient aller au pilon

Mr Perlier, journaliste, nous a contactés car il souhaitait rencontrer un ou des jeunes avec un vrai projet de vie pour réaliser un documentaire pour Fr3. Nous sommes allés à la rencontre d'une jeune fille qui n'a pu avoir l'autorisation de son père .Elle était intéressée néanmoins mais était mineure.

Nous avons passé un moment agréable à échanger dans la caravane. Nous sommes allés sur l'aire de la Mineraie où nous avons pu bavarder avec plusieurs familles sur leur conditions de vie.

Sorties et loisirs pour les petits

Le 7 Janvier exposition au temple de Chauray, les enfants découvrent ce lieu, les illuminations alentours, les manèges, pour leur plus grand plaisir, un goûter suivra. Le 21 rencontre-goûter avec une famille qui n'avait pu être présente le 7. Le 4 février visite du donjon de Niort suivi d'un goûter. Le 17 avril cinéma au CAC « Chicken run » beaucoup de



rires durant la séance. Un travail de restitution suivra quelque jours plus tard pour les plus grands . Le 31 mars chasse aux œufs de Pâques dans un jardin suivi d'un goûter. Ajoutons qu'à la fin du temps de soutien scolaire nous proposons un goûter aux enfants qu'ils partagent sur une aire de jeu.



Interventions en milieu scolaire :

lutter encore et toujours contre les préjugés

Notre association continue ses interventions en milieu scolaire (écoles/collèges/lycées) et propose aux jeunes une réflexion à partir de documents et d'échanges propres à déconstruire les préjugés à l'encontre des voyageurs. Chez les plus grands, en lycée, nous commençons toujours par leur demander ce qu'ils savent (savent et non pas pensent !) des gens du voyage. Force est de constater que année après année, les mêmes préjugés fusent (voleurs, violents, vivent d'aides, ne paient pas leur consommation sur les aires... ne travaillent pas, grosses voitures...) sans qu'ils aient conscience que ces réactions sont la conséquence d'un antitsiganisme généralisé. Autant des

avancées sont observables quant à la lutte contre les discriminations sexistes, racistes (voir article CORAH dans ce journal) autant le racisme à l'encontre des voyageurs reste ancré dans la société. Mais médiatiquement aucun relai n'est pris, et les émissions ou infos les concernant n'en montrent que les situations critiques , participant ainsi à un amalgame antitsiganiste. Nos interventions (1h30 à 2h par groupe) permettent de déconstruire ces préjugés et restent donc de première nécessité. **N'hésitez pas à contacter notre association pour toute intervention en milieu scolaire !**

A suivre : La proposition de loi Retailleau d'octobre 2024

toujours d'actualité

[Infos sur Site Public Sénat]

Le toujours ministre de l'Intérieur Bruno Retailleau avait promis en octobre 2024 de nouvelles mesures pour lutter contre les occupations illégales de certains terrains par des gens du voyage. Il pourrait notamment s'appuyer sur une proposition de loi votée au Sénat en 2021, proposition largement soutenue par les élus de droite et du centre mais décriée par la gauche dénonçant son tout répressif. La proposition de loi n'avait pas abouti à l'assemblée nationale. A noter que la ministre alors chargée du Logement, Emmanuelle Wargon (Parti social démocrate, *Territoires de progrès, proche du groupe Macroniste*) déclarait que certaines dispositions « allaient trop loin » et qu'elles pourraient être perçues « comme une nouvelle stigmatisation ». Elle a ajouté que le problème était d'ordre structurel car lié à un manque d'aires d'accueil. « Seulement un schéma département sur quatre est pleinement abouti [...] Votre proposition de loi fait porter les conséquences de ce manque aux seuls gens du voyage. »

En 1990 (Loi Besson) l'Etat avait fixé l'objectif de 1 864 aires aménagées et 43 000 places. Un rapport de la Cour des comptes de 2017 avance le chiffre de 26 000 places disponibles, à peine plus que la moitié ! Et on s'étonne des stationnements illicites ! Un nouveau rapport serait le bienvenu pour à nouveau souligner les manques en matière d'accueil. Mercredi 23 octobre 2024, Bruno Retailleau, sollicité par des élus de droite et du centre, relançait le débat en annonçant « un plan d'action » contre les occupations de terrains illicites par des gens du voyage. Il passera par de « nouvelles mesures d'ordre public, d'enquête patrimoniales et des réparations de dommages en cas d'atteintes à des biens publics ou privés ». il précisait aussi vouloir mettre en place « un certain nombre de précisions, notamment vis-à-vis des schémas départementaux ». Il est désolant de constater qu'une fois de plus seul le tout répressif demeure la réponse à la réalité du manque d'aires d'accueil.

**Vous disposez de quelques heures de libres
hebomadaires ou mensuelles ?**

Rejoignez notre association!

N'hésitez pas à nous contacter

06 81 96 48 96 ou par mail au contact@adagv79.fr